Budget 2025 : Universités en danger ! Conférence de presse – 3 déc. 2024

UNIVERSITE E FRANCHE-COMTE



## UNIVERSITE E FRANCHE-COMTE

29/11/2024

[INVITATION PRESSE]

#### **BUDGET 2025 : UNIVERSITÉS EN DANGER**

Dans le cadre du mouvement national inédit des présidentes et présidents d'universités "Budget 2025 : universités en danger", Macha Woronoff, présidente de l'université de Franche-Comté vous convie à une conférence de presse pour échanger avec vous sur la gravité de la situation :

mardi 3 décembre 2024 à 11H00 à la Maison de l'université – salle 116 1 rue Claude Goudimel à Besançon

Son propos décryptera les conséquences concrètes des mesures budgétaires pour 2025 pour les établissements publics d'enseignement supérieur et particulièrement pour l'université de Franche-Comté, ses étudiants, ses personnels et son territoire.

#### Contact presse

Gaëlle Galdin

gaelle.galdin@univ-fcomte.fr

06 07 35 43 14

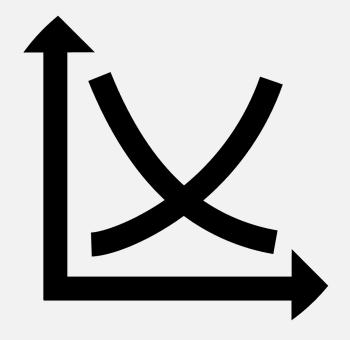


## A l'échelle nationale : une situation alarmante

Depuis la présentation du projet de loi de finances 2025, la communauté universitaire s'inquiète d'une aggravation sans précédent des difficultés budgétaires des établissements d'enseignement supérieur. **France Universités** a alerté dès le 10 octobre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).

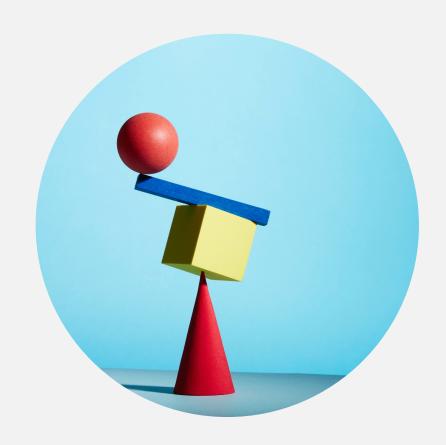
### État des lieux

- De **nouvelles charges non compensées** de 500 millions d'euros pour 2025, dont 310 millions en masse salariale.
  - 130 millions d'euros : mesures salariales dites « Guerini ».
  - 180 millions d'euros : augmentation du Compte d'Affectation Spéciale pension (CAS).
- La décision de créer un fonds de réserve de solidarité prélevé sur leurs dotations a exacerbé les tensions, suscitant un mouvement inédit des présidentes et présidents d'université, contraignant le MESR à geler provisoirement cette mesure



# Impacts pour l'université de Franche-Comté :

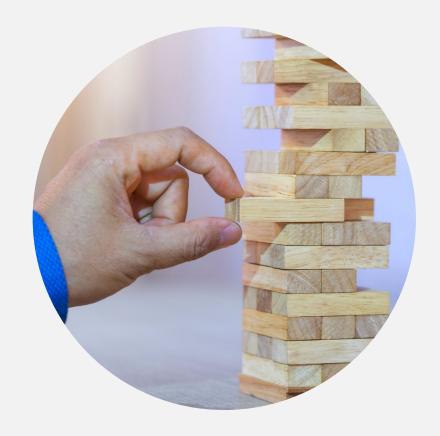
- ✓ Depuis 2022 : près de 5 millions d'euros de charges supplémentaires liées aux mesures salariales.
- ✓ Pour 2025, une estimation de dépenses supplémentaires de :
  - 3 millions d'euros pour le CAS pension.
  - 1,2 million d'euros pour le point d'indice.
  - Total : une estimation de 4,2 millions d'euros non compensés pour l'année 2025.
- ✓ **De 2022 à 2025 :** plus de 9 millions d'euros de charges non compensées.



# Impact pour l'université de Franche-Comté :

Cette situation a un impact direct sur les missions universitaires :

- ☐ Santé et inclusion : difficulté à financer les projets liés à la santé mentale des étudiants, l'inclusion et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- ☐ Infrastructure: saturation des équipements, comme la bibliothèque universitaire (BU) santé, incapable d'accueillir davantage d'étudiants.
- ☐ Environnement : impossibilité d'avancer sur la transition écologique.



## Mobilisation nationale

**Tribune dans Les Echos le 30 octobre 2024 :** Le texte intitulé « *Projet de loi de finances : soutenez les universités ! »*, signé par 88 présidentes et présidents, illustre une colère unanime.

**Journée nationale de mobilisation,** le 3 décembre 2024 : Toutes les universités se rassemblent sous le slogan « *Budget 2025 : universités en danger »*.

France Universités a adressé une **lettre au Premier ministre** ce lundi 2 décembre, rappelant que le financement des universités est une **priorité nationale**.

## Mobilisation de l'université de Franche-Comté

### Une Présidente engagée

La Présidente de l'université de Franche-Comté, Macha Woronoff, joue un rôle actif dans ce mouvement. Après avoir signé la tribune collective, elle a :

- Publié un communiqué de presse le 22 novembre.
- Adressé un courrier aux huit sénateurs de la région pour les alerter de la gravité de la situation.
- Organisé une conférence de presse le 3 décembre 2024 pour alerter largement le grand public et les élus locaux.





#### UNIVERSITÉS : ATTENTION DANGER!

Engagée pour la défense d'une université publique au service de sa jeunesse et de son territoire, Macha Woronoff, Présidente de l'université de Franche-Comté soutient pleinement l'action inédite initiée par France universités auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Ce jeudi 21 novembre 2024, les Présidentes et Présidents ont en effet alerté le Ministre sur la situation financière intenable des universités, conséquence des mesures nationales prises par l'État sans qu'elles ne soient compensées. Ils lui ont exprimé tout à la fois leur crainte et leur colère.

Ainsi, pour l'université de Franche-Comté, les mesures salariales ont représenté une charge supplémentaire de 5 millions d'euros depuis 2022. Si le Gouvernement confirmait son intention d'augmenter le Compte d'Affectation Spéciale pension (CAS) et de créer un fonds de solidarité prélevé sur la subvention pour charges de service public (SCSP), c'est un nouveau surcoût estimé à presque 4 millions d'euros qu'il lui faudrait financer sur son budget 2025.

Les Présidentes et Présidents ont prévenu le ministre : le Gouvernement doit aujourd'hui assumer les décisions qu'il prend. Les universités ne pourront plus les absorber. Si leurs revendications n'étaient pas prises en compte, l'État prendrait la responsabilité de contraindre les universités à n'avoir d'autres choix que de :

- Baisser les capacités d'accueil sur Parcoursup et donc le nombre de places pour les futurs bacheliers ;
- fermer des sites universitaires délocalisés ;
- arrêter la rénovation de son patrimoine immobilier
- réduire le niveau de service, par exemple le nombre de BU ;

- ...

Université de valeurs, l'université de Franche-Comté regretterait d'être condamnée à dégrader la qualité de ses formations et de sa recherche qui se ferait au détriment de l'avenir de sa jeunesse. En outre, il y a une mesure que la Présidente de l'université de Franche-Comté refuserait de mettre en œuvre : l'augmentation des droits d'inscription; décision qui serait particulièrement indécente dans une période où les étudiantes et étudiants subissent une grande précarité.

#### Contact presse

Mathilde Dehestru 06 50 80 21 67 mathilde.dehestru@univ-fcomte.fr

# Sans réponse de l'État, les universités pourraient être contraintes de prendre des décisions douloureuses

- **1.Des capacités d'accueil sur Parcoursup limitées :** c'est restreindre l'accès à l'enseignement supérieur pour de nombreux bacheliers.
- **2.La fermeture de sites universitaires délocalisés**, éloignant l'enseignement des territoires ruraux.
- 3. L'arrêt des rénovations du patrimoine immobilier vieillissant.
- **4.La réduction des services aux étudiants**, comme le nombre de BU ou les dispositifs de santé scolaire.

Cependant, Macha Woronoff, Présidente de l'université de Franche-Comté s'oppose fermement à une augmentation des frais d'inscription, une solution qui pénaliserait les étudiants, déjà touchés par la précarité et creuserait les inégalités sociales.

# Conclusion et Appel

Les universités sont le cœur de l'innovation, de la formation et de l'avenir économique de la France. Aggraver leurs difficultés budgétaires compromettrait l'avenir de notre jeunesse et celui de la recherche.

C'est pourquoi, les universités demandent :

- Une compensation intégrale des charges nouvelles ;
- Une augmentation significative des subventions publiques ;
- Un renforcement des moyens pour les missions prioritaires : inclusion, santé

mentale, transition écologique, patrimoine immobilier.

## Notes

## Notes

# UNIVERSITE E FRANCHE-COMTE